

29 HAUSSMANN SÉLECTION EUROPE

Rapport mensuel

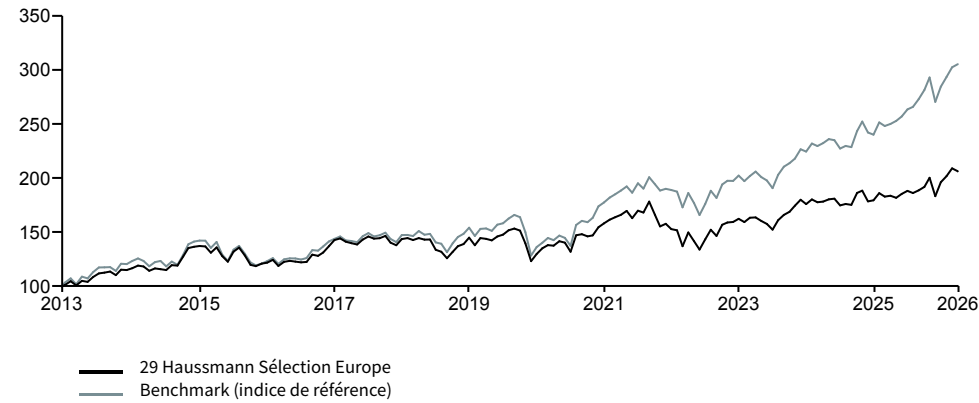
OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est d'optimiser sa performance sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans par un placement à dominante actions investi sur les marchés européens (de la zone « Euro » et/ou non « Euro »).

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement *
Fonds	-0,48%	1,79%	8,80%	12,98%	8,58%	3,89%	5,53%
Benchmark	-	-	-	-	-	-	-
Ecart	-	-	-	-	-	-	-

Performances calendaires	2025	2024	2023	2022	2021
Fonds	7,68%	5,57%	13,28%	-17,78%	20,24%
Benchmark	19,39%	8,59%	15,83%	-9,49%	25,13%
Ecart	-11,71%	-3,02%	-2,55%	-8,29%	-4,89%

Performances calendaires	2020	2019	2018	2017	2016
Fonds	-3,38%	21,73%	-12,78%	11,72%	0,57%
Benchmark	-3,32%	26,05%	-10,57%	10,24%	2,58%
Ecart	-0,05%	-4,32%	-2,21%	1,48%	-2,01%

* Performance annualisée

Source : Société Générale Investment Solutions France

DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Perte maximum	Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	13,28%	10,95%	13,83%	-30,80%	13
Benchmark	-	-	-	-35,30%	12

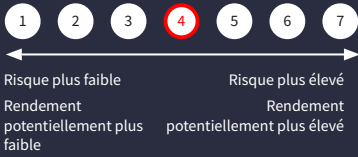
Source : Société Générale Investment Solutions France

Risque de perte en capital, Risque de change, Risque actions

AOÛT 2026

PART CAPITALISATION EUR	VL
FR0011443001	2054,66
Actifs nets	324,86 M€

Indicateur synthétique de risque ISR



SFDR

Art 8

Minimum d'investissement durable

40%

Date de lancement

04 avril 2001

Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion

SG IS (France)

Nom du gérant

Clotilde Jacob-Mattera

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de la part

EUR

Valorisation/Souscription/Rachat

Quotidien

Valeur liquidative d'origine

1000 EUR

Souscription minimum

1000 Euro

Coûts ponctuels

Coûts d'entrée	1,00%
Coûts de sortie	0,00%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,84%
Coûts de transaction	0,50%

Coûts accessoires

Frais de performance	0,00%
----------------------	-------

Benchmark (indice de référence)

MSCI Europe
Indice de référence en net dividendes réinvestis

Eligibilité

Assurance-Vie
Comptes titres ordinaire
PEA

Autres parts disponibles

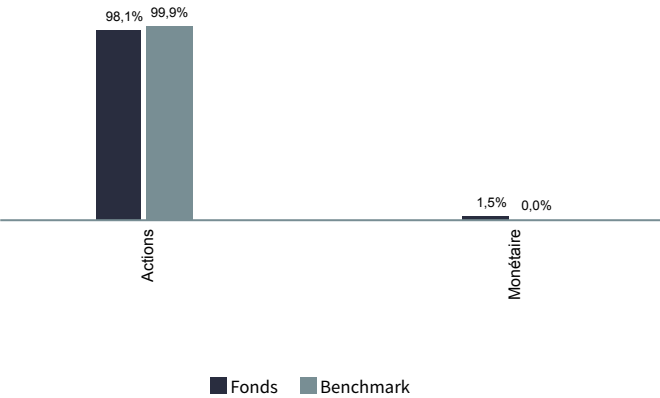
Part	ISIN	VL
DISTRIBUTION EUR	FR0007057443	2605,32
INSTIT. EUR	FR0012021541	1887,96

⁽¹⁾ Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG Investment Solutions ou sur le site suivant : Société Générale Investment Solutions (France) - Société Générale

Critères financiers

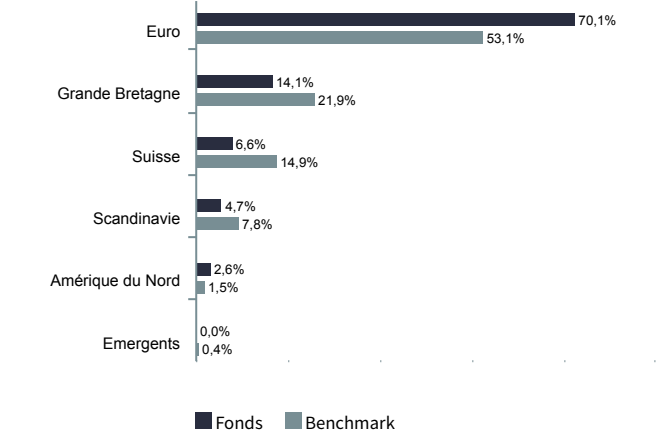
RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS



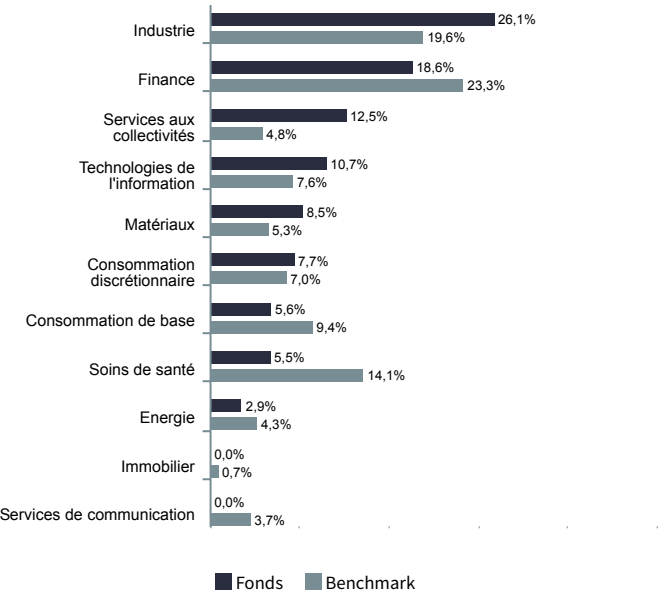
10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids
IBERDROLA SA	5,6%
ASML HOLDING N.V.	4,9%
AIR LIQUIDE	4,6%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	4,5%
AXA SA	4,0%
ALLIANZ SE-NOM	3,5%
INDITEX	2,9%
SAFRAN	2,6%
ABB LTD-NOM	2,6%
LINDE PLC	2,6%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS



RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS



Source: Société Générale Investment Solutions France
La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.

Critères extra-financiers

INDICATEURS ESG

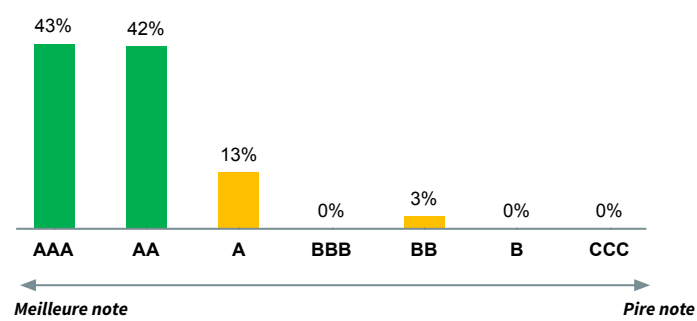
	Fonds	Univers
Note de qualité ESG*	8,4	8,0
Couverture de la notation ESG	100,00%	99,60%
Note ESG	AA	AA
Empreinte carbone (tonnes de CO2 / millions investis)	40,9	4303,40%
Couverture de l'empreinte carbone	99,10%	99,60%

 Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour Paris-New-York

INDICATEURS DE DURABILITE

Investissement durable	90.69
Taxonomie	9.00

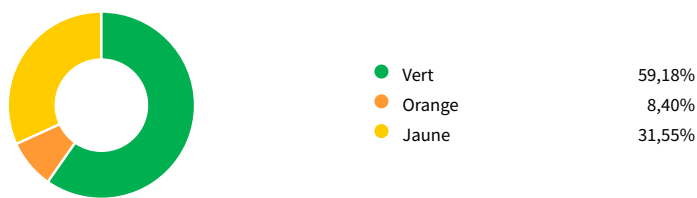
RÉPARTITION PAR NOTES ESG



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
Iberdrola, S.A.	28,1%	5,6%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	32,3%	4,6%
SAP SE	32,1%	2,3%
HOCHTIEF Aktiengesellschaft	50,1%	2,0%
EDP RENEWABLES SOCIEDAD ANONIMA	87,8%	1,9%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).
Couverture de la notation fonds/indice (%)
Les données de cette page proviennent de source MSCI
*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

COMMENTAIRES DE GESTION

Le mois d'août a de nouveau été marqué par la thématique de l'intelligence artificielle, la sensibilité croissante aux taux d'intérêt et le retour des préoccupations géopolitiques. Après un début de mois particulièrement favorable, porté par des publications de résultats solides et par la conviction que le cycle d'investissement dans l'IA ne faisait que commencer, les marchés ont subi une correction brutale à la mi-août avant de retrouver un certain équilibre dans les derniers jours du mois. Aux États-Unis, les résultats des grandes entreprises sont ressortis globalement supérieurs aux attentes et les indicateurs d'inflation ont conforté l'idée d'une Réserve fédérale moins pressée de durcir davantage sa politique monétaire. L'annonce d'une croissance spectaculaire des revenus d'Anthropic a ravivé les espoirs liés au thème de l'intelligence artificielle et alimenté une nouvelle vague d'achats sur l'ensemble de l'écosystème technologique. La remontée des rendements obligataires américains, nourrie par les inquiétudes inflationnistes et par la hausse du pétrole, a pesé sur les valorisations des valeurs de croissance. Les marchés européens ont suivi une trajectoire relativement similaire, mais avec des facteurs régionaux plus marqués. La hausse persistante des prix de l'énergie, la remontée des taux souverains et le ton plus ferme adopté par la Banque centrale européenne ont pesé sur le sentiment de marché. À cela se sont ajoutées les interrogations liées à la politique française, qui ont particulièrement affecté le secteur bancaire dans les derniers jours du mois. Malgré cet environnement moins favorable, les actions européennes ont fait preuve de résilience. Le MSCI Europe clôture ainsi août quasiment à l'équilibre. Sur le mois, une légère désensibilisation sur les titres à forte valorisations dans le contexte de tensions sur les taux longs a été opérée pour le fonds 29H SELECTION EUROPE. Des prises de profit sur les valeurs industrielles telles qu'ATLAS COPCO, SANDVIK, et ASSA ABLOY en Scandinavie, DIPLOMA, distributeur B-to-B coté au UK ont été effectuées. La vente intégrale de DEUTSCHE BOERSE dont la valorisation a atteint un haut de fourchette historique sur 5 ans a été finalisée en août. Puis, un allègement d'INDITEX qui reste une pondération conséquente dans le fonds, et dont les fondamentaux restent très solides a été initié sur le mois.

GLOSSAIRE

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

*La note de qualité ESG de l'univers est retraitée des 20% des moins bonnes notes ESG

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories :

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

 **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.

 **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.

 **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.

 **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde

- Membres indépendants au Conseil d'Administration : présence de personnes indépendantes au sein des conseils

- Femmes au conseil d'administration : présence de femmes au sein des conseils

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Investment Solutions. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le <https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/> et le site de l'AMF ([HYPERLINK "http://www.amf-france.org"](http://www.amf-france.org) www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, Société Générale Investment Solutions ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le présent document est émis par, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de Société Générale Investment Solutions : <https://investmentsolutions.societegenerale.fr> N°ADEME: FR231725_01YSGB